

RAPPORT ET DECISIONS DES ASSEMBLEES ANNUELLES 2016 **DE L'ORGANISATION INTERAFRICAIN DU CAFE (OIA)**

Yaoundé, le 3 décembre 2016

Les Assemblées Annuelles 2016 de l'Organisation Interafricaine du Café ont eu lieu du 28 novembre au 3 décembre 2016, à l'Hôtel Hilton de Yaoundé, au Cameroun, sous la Présidence de S.E. Monsieur Bello Bouba MAIGARI, **Ministre d'Etat** chargé du Tourisme et des Loisirs de la République du Cameroun, représentant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Les Etats membres suivants étaient représentés : Angola, Benin, Burundi, Cameroun, **République Centrafricaine, R.D. Congo, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gabon, Ghana**, Guinée, Kenya, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Tanzanie et Togo.

Plusieurs personnalités camerounaises et représentants d'institutions régionales et internationales suivantes ont également pris part aux Réunions : Agence des Cafés Robusta **d'Afrique et de Madagascar** (ACRAM), Association des Cafés Fins d'Afrique (AFCA), Banque Africaine de Développement (BAD), Organisation Internationale du Café (OIC), FAST, Agrimoney, Afreximbank, Café Africa, CABI-AFRICA, Recherche Mondiale sur le Café (WCR), IRAD-Cameroun, CIRAD, Fondation Neumann, Kenya Commodities Funds, CICC-Cameroun, ONCC-NCCB-Cameroun, UCDA-Ouganda, NaCORI-Ouganda, Global Crop Diversity Trust, Cocoa Board-Ghana, CRIG-Ghana, Ets SONGO Kasereka, AFEC-Cameroun, ITC et Conseil du Café et du Cacao de la **Côte d'Ivoire** (CCC).

Après la cérémonie d'ouverture, les Assemblées Annuelles de 2016 de l'OIA se sont déroulées comme suit :

- La Conférence Scientifique sur le Café Africain (28 novembre 2016) ;
- Le 4^{ème} Symposium du Café Africain (29-30 novembre 2016) ;
- La 56^{ème} Assemblée Générale (1^{er}-2 Décembre 2016).

Le présent rapport général rend compte des différentes décisions prises pour chacune des étapes sus mentionnées.

A. AU TITRE DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE

La Cérémonie d'ouverture a été présidée par S.E.M. Bello Bouba MAIGARI, Ministre **d'Etat** chargé du Tourisme et des Loisirs de la République du Cameroun, représentant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

L'allocation de bienvenue a été prononcée par Monsieur Dieudonné MBARGA, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé. Il a souhaité la bienvenue à tous les participants **et remercié l'OIA d'avoir choisi le Cameroun pour abriter ses Assemblées Annuelles de 2016.**

Plusieurs autres déclarations ont été livrées par les personnalités suivantes : M. Enselme GOUTHON, Président de l'ACRAM, S.E.M. Robério Oliveira SILVA, Directeur Exécutif de l'OIC, M. Frederick KAWUMA, Secrétaire Général de l'OIAC et M. Intong Eric MONCHU, représentant du **Président d'Afreximbank**.

B. AU TITRE DE LA CONFERENCE SCIENTIFIQUE SUR LE CAFE

Plusieurs thèmes ont été abordés aux cours des quatre sessions de la Conférence Scientifique. Après les discussions, les résolutions suivantes ont été prises :

- Organiser tous les deux (2) ans, pendant 2 à 3 jours, une conférence scientifique sur le café africain ;
- Ouvrir la Conférence Scientifique aux autres chercheurs de pays et d'institutions extérieurs à **l'Afrique pour le partage d'expériences** ;
- Créer un groupe de contact **de 5 à 7 membres pour l'organisation des conférences scientifiques** ;
- Identifier un point focal par pays membre, pour la collecte et la diffusion des données et informations ;
- Choisir un thème attrayant dans le domaine des changements climatiques au mois de février 2017, pour la Conférence Scientifique 2017 ;
- Identifier un journal en vue de la publication des articles des Conférences Scientifiques ;
- Organiser **les pays où sévit le "Borer" des branchettes de caféier (Xylosandrus compactus)** de manière à mener une lutte commune (conduite de projet régional) ;
- En vue de la conservation des variétés de café, mener des discussions avec la Recherche Mondiale sur le Café (WCR) et le Fonds pour la Diversité des Cultures (Crop Diversity Trust) pour organiser la collecte et la conservation du matériel génétique ;
- Positionner le RECA comme Agence **d'Exécution des Projets**.

C. 4^{ème} SYMPOSIUM DU CAFE AFRICIAN

Sous le thème : **"Transformation Inclusive de la Chaîne de Valeur dans l'Industrie Caféière Africaine"**, plusieurs présentations ont porté sur les défis majeurs, notamment, **l'accès aux intrants**, l'insuffisance de la recherche, le coût de logistique élevé et la fiscalité contraignante.

Pour arriver à relever ces défis, il faut développer des partenariats public-privé, impliquer les jeunes dans **l'industrie caféière en mettant en place des politiques** incitatives pour booster la production et la consommation et inviter les responsables du café des Ministères clés des Etats membres, à prendre part aux **différentes réunions de l'OIAC**, par les actions suivantes :

- Adopter de nouvelles technologies et améliorer la capacité d'adaptation de ces technologies aux petits producteurs ;
- Élaborer un plan de promotion et améliorer la compétitivité en recherchant des marchés de niche ;
- Développer ou renforcer les partenariats public-privé et la coopération internationale et créer une plateforme mondiale qui pourrait assurer la liaison entre les producteurs et les consommateurs ;

- Impliquer les femmes et les jeunes dans les stratégies visant à stimuler la production et la consommation ;
- Créer des politiques d'incitation fiscale ;
- Améliorer la productivité et la qualité des intrants ;
- Soutenir la création d'une nouvelle génération de producteurs de café ;
- Améliorer l'accès au financement des divers acteurs de la chaîne de valeur du café ;
- Créer et/ou renforcer les organisations de producteurs ;
- Créer des réseaux de vulgarisation pour les innovations culturelles, y compris l'adoption de variétés à haut rendement et l'élaboration de stratégies de culture intensive et de diversification ; et
- S'adapter aux changements climatiques et lutter contre la déforestation, les maladies et les ravageurs.

En matière de lutte contre les maladies qui affectent le caféier et en particulier l'infection causée par le *Black Coffee Twig Borer* (*Xylosandrus compactus*) en Ouganda, les recommandations suivantes ont été faites :

- Établir un programme régional de lutte contre les ravageurs ;
- Accroître la productivité ;
- Jeter des passerelles pour favoriser la coopération entre les États ;
- Créer un réseau régional de contrôle des ravageurs ;
- Mobiliser le financement ; et
- Élaborer des stratégies.

D. AU TITRE DE LA 56^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE L'OIAC

a) Comité des Finances

Les membres du Comité ont examiné en détail tous les **points figurant à l'Ordre du Jour** et les décisions prises sont résumées ci-dessous :

- Envoyer les rapports aux délégués dans un délai raisonnable ;
- Présenter un document qui précise les arriérés de contributions de chaque Etat **membre de l'Organisation** ;
- Mettre en place une politique efficace de recouvrement des arriérés de cotisations ;
- Le Secrétariat a été instruit de poursuivre le recouvrement des arriérés de contributions et de sensibiliser les Etats membres sur la nécessité de payer leurs cotisations à temps ;
- Sous réserve de la mise à jour des informations fournies l'année précédente, le Rapport du Commissaire aux Comptes a été adopté ; et
- Le **Budget pour l'Année** Caféière 2016-2017 s'élevant à 753 727 Euros (494 412 804 F.CFA) a été proposé.

b) Comité de Production

Les recommandations suivantes ont été faites à la suite des discussions, pour accroître la production du café en vue de satisfaire le marché mondial :

- Diffuser les résultats intéressants dans les Etats membres ;
- **Aider les pays à réaliser des études d'impact sur les projets arrivés à terme ;**

- Fournir tout le soutien possible aux pays pour mener des études d'impact sur les projets achevés. Aider les Etats membres à mettre en place une stratégie nationale **du café à l'instar de la Côte d'Ivoire** ;
- Eprouver les semences hybrides mises au point par la Côte d'Ivoire dans les différents pays membres producteurs de Robusta ; et
- Créer un groupe de contact de 5-7 membres pour les travaux préparatifs de la Conférence Scientifique de 2017 et désigner un point focal par pays ; porter les cotisations au RECA de 1 500 à 2 000 US \$ par Etat membre pour une meilleure gestion du Réseau de Recherche Caféière en Afrique (RECA).

c) Comité de Promotion et de Coordination des Ventes

Les décisions suivantes ont été prises :

- **Supprimer le mot "Coordination" de l'intitulé du Comité afin qu'il corresponde mieux** aux nouvelles orientations du marché, pour devenir "Comité de Promotion et de Développement du Marché" ;
- Mettre à jour les statistiques présentées dans les rapports ;
- Améliorer la collecte des données statistiques par la promotion et la mise en place **d'unités** statistiques sur le café, désigner des personnes ressources ou points focaux dans les Etats **membres de l'OIAC** ;
- Promouvoir des systèmes d'infrastructures pour une gestion efficace de la qualité, y compris des centres de conditionnement adéquats ;
- **Affiner la stratégie de commercialisation et définir des méthodes d'accès** au marché international en collaboration avec le secteur privé ;
- **Rechercher de nouveaux marchés d'exportation** ;
- Elaborer une stratégie de transformation et de promotion de la consommation intérieure du café grâce à un meilleur accès au crédit pour les torréfacteurs locaux et une maîtrise des coûts énergétiques et logistiques ;
- Normaliser le processus et le matériel de torréfaction ; et
- Sauvegarder les intérêts des producteurs africains du café dans la chaîne de valeur.

d) Groupe Consultatif

Les membres du Groupe Consultatif présents ont décidé ce qui suit :

- Encourager les Etats membres et ceux ayant des arriérés à s'acquitter de leurs contributions dès que possible ;
- Sanctionner les pays défaillants en retirant leur droit de vote ; et
- **Ouvrir l'adhésion à l'OIAC aux pays africains consommateurs non producteurs** de café et apporter des modifications à l'Accord portant création de l'OIAC.

e) Comité Directeur

Le Comité Directeur a pris les décisions suivantes :

- Recommander à l'Assemblée Générale, le renouvellement du mandat du Secrétaire Général ;
- Concernant le poste de Directeur des Etudes Economiques, le Comité Directeur a décidé de proroger le **mandat de l'actuel Directeur d'un an**, au cours duquel, le poste sera publié en vue du recrutement ;

- **L'annonce de la vacance du poste** sera faite dans un délai de six mois et le Directeur actuel est autorisé à postuler ;
- **S'agissant de la construction du siège de l'Organisation, la Côte d'Ivoire** a promis de consigner par écrit sa position sur le soutien à accorder au Secrétariat Général et d'autres détails ;
- En ce qui concerne **l'audit des comptes** de l'Organisation qui avait été mené par un Commissaire aux Comptes commis par le Gouvernement de Côte d'Ivoire, un cabinet privé sera recruté pour assurer désormais cette tâche ; et
- Le budget 2016/2017 de l'Organisation s'élève à 753 727 Euros.

CONCLUSION

La 56^{ème} Assemblée Générale Annuelle a approuvé toutes les recommandations faites par les Comités Techniques et le Comité Directeur. La Déclaration de Yaoundé de 2016 a été lue par un délégué du Kenya et adoptée par acclamation.

Le Comité Directeur a proposé à l'Assemblée Générale, les nominations de S.E. Monsieur **Jean Louis BILLON, Ministre du Commerce de la République de Côte d'Ivoire** en qualité de Président et S.E. Monsieur le **Ministre du Commerce de la République du Gabon** comme Vice-Président de **l'OIAC pour l'Année 2016-2017**.

Une Motion de **Remerciements** à l'attention du Gouvernement et du peuple camerounais, pour l'accueil chaleureux réservé aux délégués et pour les efforts louables déployés en vue de la réussite des Assemblées Annuelles 2016, a été lue par un délégué du Bénin. Une autre Motion de Remerciements lue par un délégué de l'Ethiopie est adressée au **Gouvernement de la Côte d'Ivoire pour avoir accepté la Présidence de l'OIAC pour l'Année** Caféière 2016-2017 et pour avoir fait **don d'un terrain de 6.000 m²** pour la **construction du siège de l'OIAC**.

Les Assemblées Annuelles de **2017 auront lieu en Côte d'Ivoire** en novembre 2017. Les détails seront communiqués ultérieurement.

Le Président a remercié tous les délégués pour leur participation active aux Assemblées Annuelles de 2016 **de l'OIAC**.